

Plan stratégique pour le Parc des Trois Pays 2016-2019



INTRODUCTION

Le Parc des Trois Pays est un accord de coopération transfrontalier conclu entre les autorités chargées de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement et de la nature dans l'Euregio Meuse-Rhin. Fondé en 2001 dans le cadre d'un projet Interreg, le partenariat actuel du P3P repose sur un accord de coopération conclu entre les différents partenaires pour la période 2016-2019. Ce plan stratégique décrit les thèmes auxquels le Parc des Trois Pays se consacrera au cours des années à venir. Compte tenu de la diversité des compétences et des intérêts thématiques, le présent plan stratégique doit permettre une concertation entre les différents partenaires du Parc des Trois Pays et doit être considéré comme une base de travail destinée à orienter les activités de la direction de projet et du groupe de projet. A l'extérieur, il offre des bases de réflexion à toute une variété d'acteurs et sert de point de départ à des initiatives dans les régions partenaires désireuses de développer des échanges ou de mettre en place des projets transfrontaliers.

La mise en œuvre du plan se traduit par des activités de la direction de projet et du groupe de projet ainsi qu'en collaboration avec l'Euregio Meuse-Rhin et des organisations externes.

A : PRINCIPES

Mission

Le Parc des Trois Pays est une plateforme pour la coopération et l'échange sur la préservation et le développement de la qualité de l'espace ouvert et des paysages du Parc des Trois Pays. Elle agit :

- sur le plan transfrontalier,
- sur le plan transdisciplinaire,
- à différents niveaux de pouvoir (locaux-régionaux à orientation européenne).

La mission tient compte des missions des partenaires.

Définitions

Conformément à la Convention européenne du Paysage (CEP), nous considérons un *paysage* comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »¹. Par ailleurs, nous considérons le paysage en tant qu'espace commun de vie et d'action des communautés humaines, de leur économie ainsi que des animaux, des plantes et d'autres organismes. A cet égard, nous voyons le « paysage perçu » et le paysage physique » avec leurs aspects subjectifs et objectifs, comme étant les deux côtés d'une seule et même médaille.²

En ce qui concerne les diverses fonctions et créations de valeurs, la « Qualité de l'espace ouvert et du paysage » recouvre des aspects différents de la qualité, p.ex. des particularités paysagères, la qualité de l'habitat et la qualité de l'eau (voir B1).³

Domaine

Le domaine de projet du Parc des Trois Pays couvre l'espace compris entre et autour de ce que l'on appelle les villes MHAL, à savoir Maastricht, Heerlen, Hasselt, Aix-la-Chapelle et Liège. La délimitation de cette zone est flexible, afin de permettre également certaines coopérations extérieures. Le territoire central sur lequel nous nous concentrons est toutefois constitué par l'espace ouvert situé à l'intérieur de cet anneau urbain ainsi que par les „liaisons vertes“ à travers „l'infrastructure grise“.

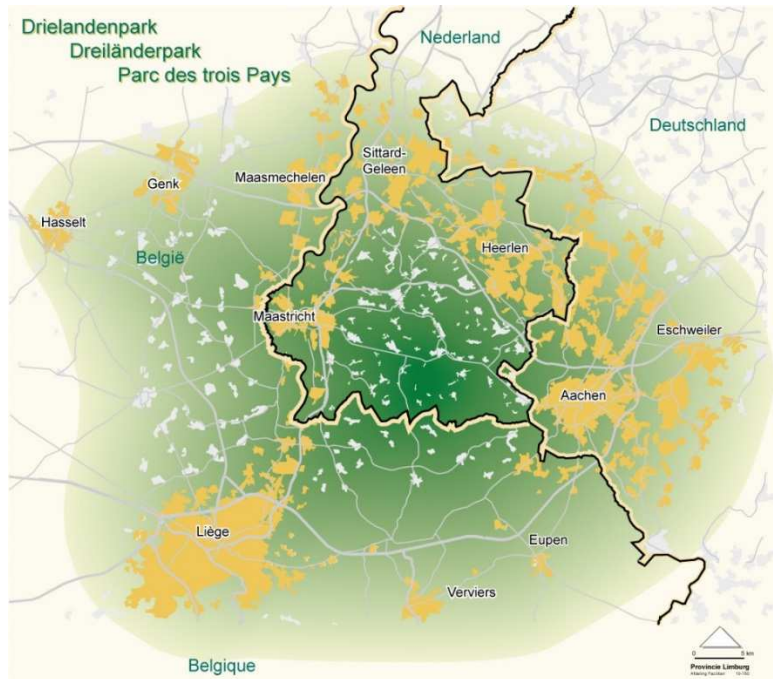


Figure 1: domaine de projet actuel du Parc des Trois Pays

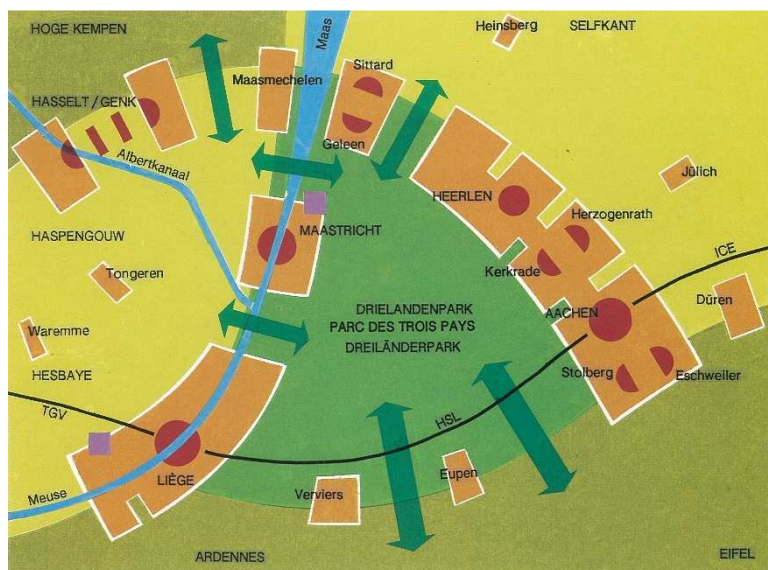


Figure 2: vision spatiale de l'étude MHAL réalisée en 1993

Base politique et objectif

La Convention européenne du Paysage, la stratégie de l'Euregio Meuse-Rhin « EMR 2020 »⁴, la « Perspective de développement du Parc des Trois Pays »⁵ ainsi que l'étude « Une politique paysagère pour le Parc des Trois Pays »² constituent le fondement de notre action. Grâce à notre travail, nous voulons contribuer à un développement durable de l'Euregio Meuse-Rhin, à la préservation et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, d'autres espèces ainsi que des générations futures. Notre action vise également à développer l'attrait du Parc des Trois Pays pour les visiteurs et en tant que pôle économique, et finalement, à développer des relations plus étroites entre le monde urbain et le monde rural.

Valeur ajoutée

En complément de notre travail dans les régions partenaires, la valeur ajoutée du Parc des Trois Pays se situe en particulier dans les points suivants :

- Trouver des synergies entre les activités des partenaires et renforcer celles-ci par l'établissement d'une coopération transfrontalière quand celle-ci est possible
- La gestion des flux et interactions transfrontalières, comme p.ex. l'eau, la migration des espèces animales, le tourisme, les perspectives visuelles, l'information, le changement d'affectation des terres, etc.
- Le développement des liens transfrontaliers écologiques, sociaux, économiques et d'aménagement du territoire
- L'atteinte d'une masse critique pour le développement des projets ainsi que la valorisation de zones locales via le contexte eurégional et européen
- L'inspiration et l'apprentissage mutuel à partir de projets phares développés dans les régions partenaires (méthodes, approches).

Critères de développement des projets

Il est envisagé de stimuler, avec le Parc des Trois Pays, particulièrement le développement des réseaux et projets transfrontaliers (voir C1-C2). Pour être développée par le Parc des Trois Pays, une idée de projet doit répondre aux 6 critères suivants :

- Participer à la promotion du P3P dans son ensemble et de sa mission
- Etre en lien direct et concret avec le domaine thématique transversal ou le domaine thématique annuel du P3P (voir B1-B4)
- Favoriser l'interconnexion entre au moins deux régions du P3P (plusieurs projets ponctuels peuvent s'unir afin de créer un projet transfrontalier, idéalement entre les 4 régions)
- Etre soutenu par l'engagement d'un (ou plusieurs) acteur institutionnel local (commune, province, direction extérieure des administrations, ONG,...) dans chaque région concernée
- Avoir un volet incluant la participation citoyenne
- Avoir une visibilité suffisante

Les choix devront être motivés au regard de ces critères et tenir compte des moyens financiers disponibles.

B : DOMAINES THÉMATIQUES

Le tableau « *Modèle Fleur* » présenté en Annexe 1 représente les champs thématiques développés par le Parc des Trois Pays.⁶ Notre thématique clé est le paysage avec ses éléments typiques (symbolisé ici par un cercle avec des points). Les éléments, dont seulement certains sont mis en avant dans le projet de plan stratégique, se retrouvent (par l'intermédiaire des pétales) dans différentes grappes thématiques et domaines d'expertise, qui sont étroitement liés au développement du paysage. Autour des grappes (pétales) se forment des interfaces thématiques, pouvant être mises en valeur par l'intermédiaire de différents axes de développement et stratégies :

B1. Paysage et infrastructure verte (Thématique transversale)

Leitmotiv : Créer des liens culturels et écologiques.

En relation avec le paysage, nous avons choisi de développer une thématique transversale pour le Parc des Trois Pays au cours des prochaines années : l'infrastructure verte. Il s'agit en effet d'un concept à vocation synergétique multifonctionnelle, qui représente en outre une priorité d'investissement de la politique structurelle européenne. Alors que le terme « paysage » se rapporte, selon la CEP, à l'entièreté de la superficie, « l'infrastructure verte » constitue un élément de l'ensemble appelé paysage, à savoir un réseau d'écosystèmes et d'éléments du paysage, qui fournissent différents services écosystémiques. Politiquement parlant, au niveau de l'UE, ceci se rapporte non seulement à une structure purement écologique, mais aussi à un concept d'aménagement du territoire englobant explicitement des services culturels tels que des lieux qui permettent la détente et l'identification, la contemplation et l'inspiration.⁷

Nous axons ce large champ thématique « Paysage et infrastructure verte » sur les fonctions et caractéristiques de qualité connexes suivantes (voir annexe 3) :

- a) Fonctions culturelles : Renforcement des traits distinctifs, des points communs historiques et des particularités culturelles, ainsi que de la perception du paysage du Parc des Trois Pays, en tant que fondement de l'identité et de la qualité de vie locales et eurégionales et en tant que ressource pour le tourisme transfrontalier.
- b) Fonctions régulatrices : Amélioration de la capacité de rétention d'eau du paysage, de la qualité de l'eau ainsi que de la qualité des sols (en particulier en ce qui concerne la protection contre l'érosion et la teneur en CO₂) dans les bassins hydrographiques transfrontalières.
- c) Fonction d'habitat : Amélioration de la qualité des biotopes pour différentes espèces, en particulier les espèces migratrices transfrontalières et celles qui sont protégées dans les sites NATURA 2000.

Activités et projets possibles :

- Ateliers et forums avec des acteurs des secteurs de l'aménagement du paysage, de l'eau et du sol, de la protection de la nature (p.ex. Euregional Forum Nature/Klever Treffen)
- Campagnes transfrontalières de lutte contre les espèces invasives
- GIS transfrontalier et élaboration d'un atlas P3P sur la base de l'étude ESPON² (p.ex. concernant les réseaux écologiques, les structures des espaces libres, les portraits paysagers, etc.)

- développement de projets relatif à la mise en place de l'infrastructure verte au sein du Parc des Trois Pays (fonds de l'UE : LIFE, Natural Capital Financing Facility)

Outre le développement de cette thématique transversale liée au paysage et à l'infrastructure verte, nous visons la coopération avec des secteurs et des acteurs qui utilisent et influencent le paysage :

B2. Relations urbain-rural / Agriculture / Energie

Leitmotiv : Viser une production durable de qualité et intégrer des énergies renouvelables dans le paysage.

Activités et projets possibles :

- Soutien des modes de production agricole variés et multifonctionnels
- Cartographier les productions spécifiques du P3P et promotion des labels de qualité et des marchés régionaux par-delà des frontières
- Participation à l'action européenne COST « Renewable energy and landscape quality »
- Développement de projets relatifs à la production durable et complémentaire de la biomasse (fonds de l'UE : Horizon 2020, European Innovation Partnership EIP-Agri, Interreg V-A, B, C)
- Mesurer l'impact des mesures de protection du paysage et de la nature sur l'activité agricole et proposer des pistes d'adaptation

B3. Relations urbain-rural / Culture / Détente

Leitmotiv : Des paysages attrayants en tant qu'atout économique.

Activités et projets possibles :

- Contacts avec les plateformes eurégionales pour la culture et le tourisme
- Evénements publics intégrés au paysage (p.ex. festival de cerfs-volants auprès des points de vue) et participation aux actions locales afin de sensibiliser à la problématique des paysages
- Mise en scène de paysages connus du Parc des Trois Pays (p.ex. Pays de Herve, Heuvelland, Voerstreek etc.) en tant qu'héritage culturel-naturel et comme lieu d'activités récréatives
- Développement de projets relatifs à la valorisation des paysages du Parc des Trois Pays via les services écosystémiques culturels (fonds de l'UE : LIFE Environmental Governance and Information, Creative Europe)

B4. Relations urbain-rural / Urbanisation / Infrastructure

Leitmotiv : Préserver l'espace ouvert et développer la qualité de l'urbanisation.

Activités et projets possibles :

- Echange sur les modèles relatifs au développement urbain en vue de promouvoir une urbanisation durable, la lutte contre l'étalement urbain, la défense des spécificités paysagères, urbanistiques et architecturales des différents terroirs du P3P
- Mise en place d'ateliers traitant d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture et d'infrastructure orientés vers le paysage (p.ex. en coopération avec les universités)

- Développement de projets relatifs au réaménagement des friches industrielles au niveau transfrontalier (fonds de l'UE : Interreg)

C : DOMAINES DE TRAVAIL

Les activités du Parc des Trois Pays se répartissent au travers de trois principaux domaines de travail :

1. Mise en réseau & échange – 2. Développement de projets – 3. Communication & éducation

C1. Partenariat P3P / mise en réseau / échange d'expériences

- Réunions du groupe de pilotage et du groupe de projet avec échange spécifique
- Participation à des rencontres de type « networking » et organisation de rencontres similaires (p.ex. dans les domaines thématiques eau, protection de la nature, paysage culturel, sols)
- Organisation de forums dédiés à des projets liés au Parc des Trois Pays (formations continues)
- Participation à des réseaux européens (p.ex. PURPLE⁸, IENE⁹)

C2. Projets / développement de projets

- Inventaire continu des projets liés aux domaines thématiques susmentionnés dans les régions partenaires (le cas échéant, création et gestion d'une banque de données projets), incluant le recensement et la prise de contacts
- Identification des financements européens potentiels, en particulier : LIFE Environment, Horizon 2020, Interreg VA, VB Nord-West, VC
- Impulsion et soutien pour des projets communs transfrontaliers impliquant des partenaires du Parc des Trois Pays et de l'Euregio Meuse-Rhin
- Développement et mise en œuvre de projets propres par l'intermédiaire de l'Euregio Meuse-Rhin en tant que personne morale
- Financement innovant / analyse des possibilités de financement alternatif, en se basant sur des études en cours dans les régions partenaires

C3. Communication / éducation / transmission de savoir

- Informer le grand public, le monde politique et les réseaux d'experts sur les paysages et les activités du Parc des Trois Pays, ainsi que sur les attentes découlant de la Convention européenne du Paysage
- Encourager la participation citoyenne ainsi que la participation d'acteurs locaux et régionaux
- Mettre en œuvre des activités et des campagnes de sensibilisation au paysage et ses composantes avec des écoles, des centres de recherche et d'autres établissements de formation

D: PLANNING PLURIANNUEL

Le plan stratégique est transposé par le biais d'un planning pluriannuel qui est actualisé chaque année et développé concrètement à travers un plan de travail. D'une manière générale, le planning pluriannuel prévoit la chronologie et les éléments suivants :

La thématique clé transversale « Paysage et infrastructure verte » sera traitée de manière continue de 2016 à 2019. Concernant les relations urbain-rural, un focus est adopté chaque année au sein des domaines thématiques B2-B4.

Dans le domaine de travail C1, le Parc des Trois Pays oriente et co-organise au moins 1 manifestation spécialisée par an consacrée à l'un des domaines thématiques décrits dans le plan stratégique afin de stimuler l'échange spécifique et la mise en réseau au-delà des frontières. Les réunions du groupe de projet peuvent également être mises à profit pour échanger au sujet des projets et initiatives concrets dans les régions partenaires. Tous les 2 ans, cette manifestation spécifique devrait prendre la forme d'un forum de projets au cours duquel seraient présentés divers initiatives et projets innovants des régions en vue d'une mise en réseau. Dès 2015, le forum de projets consacré au thème « Paysage et infrastructure verte » a connu une bonne fréquentation. Les manifestations spécifiques ont également pour but de stimuler le développement transfrontalier de projets.

A cette fin, un inventaire des projets en cours et prévus dans un domaine thématique sélectionné sera dressé de préférence au début de chaque année dans le domaine de travail C2. Afin de trouver des synergies liées aux projets et de stimuler une coopération « bottom-up », il est envisagé d'afficher l'inventaire des projets tant sous forme de tableau que sur une carte. A la suite, les partenaires du Parc des Trois Pays (et au-delà) peuvent conclure des accords et nommer, s'ils le souhaitent, des promoteurs pour promouvoir la coopération entre les partenaires, pour se servir du lien entre des projets et des initiatives et pour élargir ce dernier. Les résultats des forums de projets et d'autres manifestations spécifiques seront ensuite traités au cours d'un workshop et utilisés en tant qu'initiatives concrètes en vue du développement de projets.

Dans le domaine de travail C3, l'objectif est de participer avec le Parc des Trois Pays à au moins une manifestation publique afférente par an voire de participer à son organisation afin d'augmenter la visibilité du parc et de sensibiliser la population aux domaines thématiques du P3P. Ces manifestations publiques sont au mieux transfrontalières, mais peuvent aussi se dérouler dans une seule région partenaire. Le principal média utilisé pour informer sur les thèmes et activités du Parc des Trois Pays sont le site Internet du P3P et le bulletin d'information de l'Euregio Meuse-Rhin. D'autres mesures concrètes relatives à la communication seront élaborées dans un plan de communication et pourront être transposées dans le cadre des projets.

E: RÉFÉRENCES

¹ Council of Europe (2000), *European Landscape Convention*: ETS No.176, Florence.

² LP3LP Main Report (2014), *Landscape Policy for the Three Countries Park*: ESPON Targeted Analysis 2013/2/21

³ ISO 9000:2005 (2005), *Quality management systems – Fundamentals and vocabulary*. En référence au standard international ISO 9000 on pourrait définir *la qualité du paysage* comme le *degré dans lequel les caractéristiques des éléments et des processus de paysage remplissent des fonctions du paysage et d'autres exigences relatives au paysage*.

⁴ Lenkungsgruppe EMR 2020 (2013), *Eine Zukunftsstrategie für die Euregio Maas-Rhein*, Hasselt.

⁵ Projektgruppe Dreiländerpark (2003), *Entwicklungsperspektive Dreiländerpark: Offener Raum ohne Grenzen*, Voerendaal.

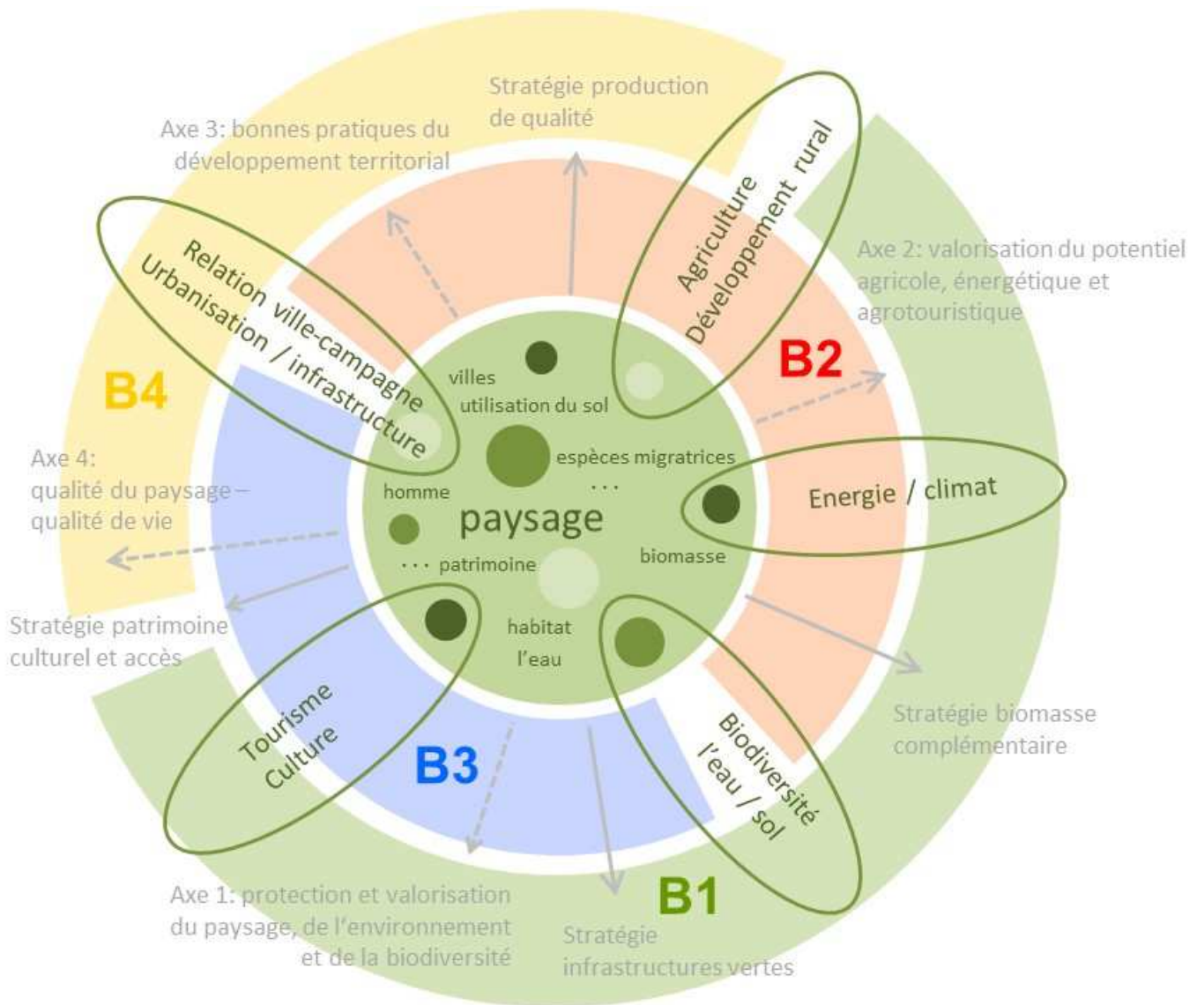
⁶ Institut Destreé (2012), *Die Zukunft des Dreiländerparks*, Abschlussbericht

⁷ European Commission (2013), *Green Infrastructure (GI) - Enhancing Europe's natural capital*: COM(2013)249

⁸ PURPLE: *Peri-Urban Regions Platform Europe*, www.purple-eu.org

⁹ IENE: *Infra Eco Network Europe*, www.iene.info

ANNEXE 1 : « Modèle Fleur »



Le « Modèle Fleur » (Institut Destrée, 2012, adapté) intègre les champs thématiques de la perspective de développement du Parc des Trois Pays (2003) ainsi que des recommandations d'études antérieures^{2,6} sous forme abrégée. La disposition des pétales peut être modifiée, donnant alors naissance à des interfaces supplémentaires. Les axes de développement (Institut Destrée, 2012) et les stratégies (LP3LP, 2014) ont vocation à constituer un pool d'idées.

ANNEXE 2 : Informations sur les fonctions paysagères, les services écosystémiques et aspects de la qualité paysagère (Tableau adapté de ²)

FONCTIONS SPATIALES / PAYSAGÈRES	SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES	ASPECTS DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE
Paysage multifonctionnel	Fourniture de services multiples	La qualité du paysage : le degré dans lequel les caractéristiques des éléments et des processus de paysage remplissent des fonctions du paysage et d'autres exigences relatives au paysage
Fonctions de production	support Services de réserves / fournitures	
Sites pour l'habitation, transports, réseaux d'énergie, production		
Ressources non renouvelables		
Ressources renouvelables	Ressources renouvelables (y compris sources d'énergie, biomasse, biochimiques, bois d'oeuvre, et ressources médicales, ...) Fourniture de sources de nourriture	
Fonctions de régulation	Services de régulation	Qualités typiques de l'environnement
Fonction climatique, fonction de maintien de la qualité de l'air	Séquestration et stockage de Carbone Régulation locale du climat et de la qualité de l'air local	p.ex. teneur en carbone du sol p.ex. qualité de l'air, équilibre des températures
Fonction de ressource hydrique et de rétention	Régulation du régime hydrique / réserve d'eau douce / atténuation d'événements extrêmes	p.ex. capacité de rétention d'eau, qualité de l'eau
Fonction de productivité naturelle	Prévention de l'érosion / maintien de la fertilité du sol Traitement des eaux usées et cycle des nutriments Pollinisation Contrôle biologique des parasites et des maladies	Qualité du sol
Fonctions d'habitat	Services de support / Habitat	
Fonction de biodiversité	Fourniture d'habitat (y compris habitats le long des couloirs migratoires) Maintien de la diversité génétique	Qualité de l'habitat, connectivité des habitats Biodiversité
Fonctions d'information	Services culturels	Qualités de perception du paysage
Expérience paysagère (y compris fonction de récréation)	Récréation et santé physique et mentale Esthétique et inspiration pour la culture, l'art et le design Expérience de savoir et d'éducation Expérience spirituelle	qualité de délassement qualités esthétiques, atmosphère du paysage p.ex. "qualité de désert"
Fonction d'archive	Identité, sens du lieu, de l'histoire	particularités des paysages

Le tableau montre les liens existants entre les différents termes liés à la politique environnementale et au paysage. Ainsi, le terme « fonctions paysagères » est utilisé dans le contexte politique national. Le terme « services écosystémiques » est un mot-clé au niveau de la politique européenne relative à l'utilisation efficace des ressources et à la biodiversité. L'amélioration de la « qualité de l'environnement » correspond à un objectif de la politique européenne pour la protection de l'environnement. La « qualité paysagère » ou plutôt les objectifs de qualité font partie intégrante de la Convention européenne du Paysage.

ANNEXE 3 : Parc des Trois Pays Planning pluriannuel

Domaines de travail	2016												2017												2018				2019			
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Réunions du groupe de projet et du groupe de pilotage	PG 26 jan		PG 10 mars						PG 29 sep		SG 17 nov			PG			PG			PG		SG		PG	PG	PG	SG	PG	PG	PG	SG	
Événements			◆ 11ème Klever Treffen 28-30/04					◆ Conférence sur l'énergie de l'EMR 07/09						◆ Forum de projets Agriculture & Paysage					◆ NN		◆ IENE Conférence?				◆ Dissemination event COST Action RELY?				◆ Forum de projets			
Organisation 11ème Klevertreffen																																
Inventaire des projets B1. B1. Paysage et infrastructure verte																																
Inventaire des projets B2. B2. Relations urbain-rural / Agriculture / Energie																																
Développement de projets B1. Paysage et infrastructure verte																																
Organisation du forum de projets																																
Développement de projets B2. Relations urbain-rural / Agriculture / Energie																																

- P réunion du groupe de projet
- S réunion du groupe de pilotage
- ◆ Événement d'expert, (co-)organisé par le P3P
- ◆ Événements publics avec la participation du P3P
- couleur foncée Période de traitement
- couleur claire Période de traitement supplémentaire potentielle
- vert B1. B1. Paysage et infrastructure verte
- rouge B2. B2. Relations zones urbaines-zones rurales / Agriculture / Energie
- ... gestion en régie propre des partenaires